#### REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

#### MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE

Cérémonie d'ouverture de la 49<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil d'Administration de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI)

ALLOCUTION DE BIENVENUE DE MADAME AMAH MARIE TEHOUA, MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVE DE CÔTE D'IVOIRE

#### Abidjan, le mardi 15 décembre 2009, à 10 heures

## Salle ABISSA de l'hôtel PULLMAN au Plateau

- Excellence Monsieur Rodolphe ADADA, Ministre d'Etat, Ministre du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur Privé de la République du CONGO, Président du Conseil d'Administration de l'OAPI.
- Excellences Madame et Messieurs les Ministres et plénipotentiaires des Républiques du :
  - BENIN,
  - BURKINA FASO,
  - CAMEROUN,
  - CENTRAFRIQUE,
  - GABON,
  - GUINEE,
  - GUINEE BISSAU,
  - GUINEE EQUATORIALE,
  - MALI,
  - MAURITANIE,
  - NIGER,

- SENEGAL,
- TCHAD,
- TOGO,
- Mesdames et Messieurs les ministres et membres du Gouvernement de Côte d'Ivoire,
- Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de missions diplomatiques,
- Monsieur le Directeur Général de l'OAPI,
- Mesdames et Messieurs les représentants des Institutions Invitées,
- Mesdames et Messieurs les Directeurs des structures nationales de liaisons de l'OAPI,
- Mesdames et messieurs les représentants des Organisations patronales et professionnelles du Secteur Privé,
  - Honorables Invités,

#### - Mesdames et Messieurs,

### - Chers amis de la presse,

Excellences Madame et Messieurs les membres du Conseil d'Administration de l'OAPI et chers collègues,

Je voudrais vous adresser, au nom de SEM Laurent Gbagbo, Président de la République de Côte d'Ivoire, de Monsieur Guillaume SORO, Premier Ministre, respectivement Haut Patron et Parrain de cette cérémonie mais également au nom du Gouvernement, du peuple ivoirien et en mon nom propre, mes mots choisis de cordiale bienvenue chez vous en Côte d'Ivoire, terre de paix, d'hospitalité et de fraternité qui est heureuse de vous accueillir.

J'associe à ces souhaits l'ensemble de nos invités des Institutions sœurs, notamment :

- l'OMPI,
- l'IEEPI,
- **l'INPI**, venues dans un bel esprit de solidarité agissante, participer à cette session.

Vous me permettrez, chers collègues, en notre nom à tous d'adresser nos remerciements appuyés et nos sincères félicitations

à Monsieur le Ministre d'Etat, **Rodolphe ADADA** dont le pays préside avec grande sagesse et efficacité notre Conseil depuis la  $48^{\text{ème}}$  session Ordinaire qui s'est tenue à Brazzaville au Congo en décembre 2008.

## Monsieur le Président du Conseil d'Administration,

C'est pour moi également l'occasion pour vous renouveler nos remerciements pour votre contribution aux efforts de résolution de la crise dans notre pays, dans le cadre du Groupe de Travail International mis en place par l'ONU.

Au Directeur Général de l'OAPI et à l'ensemble de ses collaborateurs, j'adresse nos félicitations pour l'ensemble des actions menées pour assurer à l'OAPI, un rayonnement à la mesure des importantes missions que lui ont assignées les pères fondateurs.

A l'ensemble de nos invités, représentants les organisations professionnelles, les administrations publiques, le secteur privé, j'exprime ma profonde gratitude pour avoir accepté, en dépit de vos contraintes importantes en cette fin d'année d'honorer de vos présences distinguées cette cérémonie.

# Excellences Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration ;

# Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

La tenue de cette importante assise dans notre pays, au-delà du respect d'une tradition bien établie au sein de notre organisation, représente pour l'ensemble de nos concitoyens un acte de solidarité fort des Etats membres de l'OAPI, à l'égard de notre pays qui nous honore tout particulièrement.

La présente session d'Abidjan nous permettra de passer en revue les questions administratives et techniques liées au fonctionnement de notre organisation. Ces questions sont d'autant plus importantes que nous devons continuer sans relâche les réflexions et les actions pour donner à l'OAPI les moyens d'épouser complètement l'ère du temps et de répondre aux attentes de plus en plus importantes de nos Etats membres.

Mais la tenue de notre 49<sup>ème</sup> session est également une occasion toute indiquée pour poursuivre la réflexion sur la contribution de la propriété intellectuelle dans le développement économique de nos Etats.

Cette problématique, de plus en plus forte dans nos pays confrontés à d'importants défis en matière de développement, doit pouvoir s'appréhender à la lumière des enjeux d'une industrialisation plus audacieuse du continent. Cela est d'autant

plus vrai que tous les pays industrialisés sont développés et vis versa.

Dans un tel contexte, la question d'importance serait de savoir quelle meilleure stratégie pour tirer un meilleur profit des avantages qu'offre la propriété intellectuelle pour l'industrialisation plus rapide du continent.

Sans préjuger des travaux du colloque qui suivront cette cérémonie et au cours desquels d'importantes contributions sont attendues, je voudrais pour ma part identifier quelques pistes qui pourraient être exploitées.

En effet, la question de la propriété intellectuelle ramenée aux défis de l'industrialisation de l'Afrique devrait porter notamment sur :

- le transfert d'une technologie adaptée aux besoins d'industrialisation du continent, notamment la transformation et une valorisation plus accrue de nos matières premières;
- un développement plus important de la recherche et de l'innovation.

Sous ce prisme, la propriété intellectuelle offre des perspectives pour hâter l'industrialisation de nos Etats par le transfert des « best practices » qui ont réussi ailleurs, notamment dans les nations émergeantes ou nouvellement industrialisées. Je pense notamment aux acquis importants en termes de technologies et de découvertes scientifiques qu'offre le système des brevets.

En effet, l'exemple du développement prodigieux de l'économie numérique et de la télécommunication a montré suffisamment qu'une idée ou une découverte peut bouleverser considérablement la physionomie de nos économies pour peu que nos Etats se l'approprient.

Mieux, par le principe de l'innovation, il nous faut arriver, à partir de notre vécu quotidien, à mettre en place des technologies sur la base de notre savoir et des acquis de notre culture.

Il s'agit notamment des technologies simples ou complexes adaptées à nos besoins de valorisation des matières premières et à une meilleure promotion de la recherche développement pour le plus grand bien de nos entreprises.

Des exemples sur le continent ont permis de voir comment par le système de l'innovation, les problèmes de l'accès à l'eau potable pour les populations rurales peuvent être résolus grâce à l'amélioration des technologies existantes. C'est une étape décisive sur le chemin de l'appropriation de la propriété intellectuelle et de l'esprit d'innovation par nos concitoyens.

De même le système de la propriété intellectuelle devra être d'un plus grand intérêt pour nos Etats dans la recherche de solutions aux questions nouvelles, notamment la problématique du réchauffement climatique.

Enfin, nous ne devons pas perdre de vue le fait que la propriété intellectuelle joue un rôle important de régulation des économies. Grâce au système de protection des œuvres de l'esprit qu'elle assure, le système de la propriété intellectuelle est un rempart contre la concurrence déloyale et la contrefaçon qui menacent les équilibres de nos économies.

# Honorables participants, Mesdames et Messieurs,

Le contexte économique mondial marqué par la crise financière qui s'est muée en crise économique, a fait apparaître partout ailleurs, en Europe et aux Etats-Unies notamment des initiatives fortes d'engagement des pouvoirs publics dans le soutien au secteur privé et à l'économie.

De même, on assiste à d'importantes mutations économiques qui laissent très peu place aux financements étrangers pour soutenir durablement le développement économique de notre continent. Il revient donc en premier à nos Etats de favoriser au niveau national le développement de nos économies.

Dans ce sens, la propriété intellectuelle doit être perçue et adoptée comme un puissant outil susceptible de conduire nos Etats aux frontières nouvelles du développement économique.

Dans cette approche, la question de la propriété intellectuelle devrait faire partie intégrante et de manière plus visible des politiques de développement industrielle de nos Etats et dans un cadre plus globale des politiques de développement économique de nos pays.

Il est de notre responsabilité pleine et entière, d'enclencher ici et maintenant le mouvement pour un nouveau sursaut de notre continent grâce au système de la propriété intellectuelle.

C'est sur cet espoir, que je voudrais clore mon propos en souhaitant pleins succès à nos travaux.

Je vous remercie.